

TRESSOL S.A.S.

CONCESSION DE BEZIERS

Z.A.C. de Montimaran - Rond-point de Bessan
C.S. 623 - 34535 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 35 60 60
Fax : 04 67 76 02 40

Centre véhicules d'occasion

Voie domitienne
34535 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 76 88 95 - Fax : 04 67 76 88 96

Site: www.auto-web.fr

TRESSOL SAS au capital de 350 000 € - R.C. Béziers 343 806 824 B
SIRET : 343 806 824 00029
N° TVA CEE : FR 34 343 806 824 - NAF 4511 Z

Mr THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	04/03/2020	50012	THOMAS THIBAUT	01	04/03/2020
82395		325881		TVA :	
N° DE DOCUMENT		N° DE DOSSIER		N° VIN	

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN	VF7RD5FVABL558393	29/11/2011	H008	MOUGEL Vincent	1/2
c5		BY-637-HR	113802	AFFECTATION	
MODELE		N° MATRICULATION		N° PAGE	

DESIGNATION	QUANTITE	TTC		CT
		PRIX UNITAIRE	MONTANT	
** OR 325881 DU 02/03/2020 **				
A : 9382XX09FR010115 FORFAIT AVANTAGE REVISION 1,4H 0W30			204,00	
0000031338 JOINT 140	1,00			
1637755180 (MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1,00			
1617407380 LUBRIFIANTS EUROREPAR	5,00			
1629084080 EM:FILTRE 1SX	1,00			
93820000 - REVISION - OPERATIONS SYSTEMATIQUES				
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 204,00 (0,00 TTC)				
B : 2612PE01FR020103 FORFAIT CARRE LIQUIDE DE FREIN			62,00	
1610725580 LIQUIDE FR 4SD	2,00			
25022707 VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE FREINAGE				
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 62,00 (0,00 TTC)				
C : 4945PE03FR010113 FORFAIT AVANTAGE FILTRE HABITACLE			56,00	
1609999080 EM:FILTRE 1SX	1,00			
49450907 REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN				
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 56,00 (0,00 TTC)				
D : 0625PE01FR010125 FORFAIT CARRE BOUGIES D?ALLUMAGE			130,00	
00005960G4 BOUGIE ALL 240	4,00			
06250907 REMPLACEMENT BOUGIES (LE JEU)				
SOUS-TOTAL INTERVENTION D 130,00 (0,00 TTC)				
E : 05PHCO01FR010101 FORFAIT CARRE CONTROLE PH LIQUIDE DE			4,00	
05PH0507 CONTROLE PH LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT				
SOUS-TOTAL INTERVENTION E 4,00 (0,00 TTC)				
F : 1403PE02FR010108 FORFAIT AVANTAGE FILTRE A AIR			26,00	

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE FLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

			NET À PAYER

CT	MONTANT H.T.	TVA	MONTANT T.V.A.
C			
F			
D			
M			
R			
E			

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÉGLEMENT

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture. Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

avis clients
CITROËN ADVISOR
citroen.fr*

CITROËN select
VÉHICULES D'OCCASION



TRESSOL S.A.S.

CONCESSION DE BEZIERS

Z.A.C. de Montimaran - Rond-point de Bessan
C.S. 623 - 34535 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 35 60 60
Fax : 04 67 76 02 40

Centre véhicules d'occasion

Voie domitienne
34535 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 76 88 95 - Fax. : 04 67 76 88 96

Site: www.auto-web.fr

TRESSOL SAS au capital de 350 000 € - R.C. Béziers 343 806 824 B
SIRET : 343 806 824 00029
N° TVA CEE : FR 84 343 806 824 - NAF 4511 Z

Mr THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	04/03/2020	50012	THOMAS THIBAUT	01	04/03/2020
82395	325881	TVA :			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VWVO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN	VF7RD5FVABL558393	29/11/2011	H008		2/2
	c5	BY-637-HR	113802	MOUGEL Vincent	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT	CT
1611891680 E:ELEMENT FILTRE AIR PSA	1,00				
14030907 REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR					
SOUS-TOTAL INTERVENTION F				26,00 (0,00 TTC)	
G : RECYCLAGE DES DECHETS					
DMS PARTICIPATION ECO-RECYCLAGE	1,00	6,00		6,00	
SOUS-TOTAL INTERVENTION G				6,00 (0,00 TTC)	

Equippé d'une chaîne de distribution

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

C	50012	CT	MONTANT H.T.	Taux T.V.A.	MONTANT T.V.A.
F	82395	2	406,67	20,00	81,33
D	04/03/2020				
M	488,00				
R	1040				
E					

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

MO facturée au bareme des temps sauf (*) au temps passé

NET À PAYER

488,00

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture. Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

avis clients
CITROEN ADVISOR
citroen.fr

CITROËN select
VÉHICULES D'OCCASION

